



Monnaie Locale Citoyenne  
Région Toulonnaise

Association MLC LA FÈVE  
Quartier Saint-Joseph  
Impasse de l'écluse  
83210 Belgentier

Le 20/03/2026

## Sujet :

1. **Convocation d'Assemblée Générale Ordinaire 2025**
2. **Rapport d'activités**

## Convocation :

Devant la problématique de réunir les membres du Conseil d'Animation en présence ou en visioconférence, il a été lancé une procédure appelée « Référendum à choix multiples ». Ceci afin que chacun puisse prendre connaissance des sujets, apporter leur vision, poser des questions... avant de procéder à la votation de manière numérique via un formulaire en ligne.

## Rappel de l'activité :

La Fève, la monnaie locale de l'aire toulonnaise, éprouve de grosses difficultés de développement. Durant ces dernières années, Andrée et Marc ont porté les activités, Jean-Claude a pris le relais en l'impliquant dans le projet sociétal de LA MULTILOCALE. Leurs dévouements et leurs motivations n'ont pas suffi. Sans l'appui des collectivités locales, une monnaie locale malgré toutes ses vertus, manque de légitimité pour se développer.

Lors de l'AG du 20/11/2025, sur l'approbation des comptes et le renouvellement des membres du conseil d'animation :

1. Il a été décidé que l'Association MLC LA FÈVE ne serait pas dissoute mais que **ses activités seraient mises en sommeil**, ce qui signifie que nous ne ferons plus de nouvelles adhésions jusqu'à ce qu'une collectivité appuie notre monnaie locale afin de lui donner la légitimité nécessaire à son déploiement.
2. **Un nouveau comité d'animation a été élu. Ses membres sont :**
  - Jean-Claude GOÑI

- Pia SOAVE
- Reine-Claude SERY
- Isabelle MORETEAUD
- Danielle BAILLES
- Rémi NAVARRO
- Marie-Véronique HEYER
- Milène COLIN

## **Les statuts de l'association prévoient de désigner les différents mandats :**

- 2 secrétaires
- 2 trésoriers/responsables des comptes
- 2 dépositaires des signatures
- 1 ou plusieurs de ses membres pour ester en justice.

## **Objectifs de ce référendum à choix multiples :**

1. Informer sur les décisions à prendre
2. Débattre sur les sujets
3. Valider les comptes 2025
4. Entériner les mandats de représentation
5. Agréer la votation numérique

**Délai du débat :** Le débat sur les objectifs de ce référendum aura lieu jusqu'au 31 mars 2026.

Le débat se fera principalement via le groupe WhatsApp

: <https://chat.whatsapp.com/CHEEUhacum2HGqNbnrbCJd>

Vous pouvez aussi débattre par email en prenant soin de répondre à tous (de préférence)

**Votation :** du lundi 6 avril au vendredi 10 avril par formulaire pour votation en ligne : <https://www.lamultilocale.org/la-feve/>

**Dépouillement :** en visioconférence, vendredi 10 avril 2026 à 20h00 : <https://meet.google.com/geo-qrmq-vt>

## **Pièces jointes :**

1. Compte d'exploitation 2025
2. Statuts

Jean-Claude GOÑI

